CALENDRIER DE RENTREE 2022

Fonctionnaires Stagiaires en Seine-Saint-Denis ETUDIANTS INSCRITS EN M2 ou DIU - MEEF 1er degré

Lauréats du CRPE		
fonctionnaires	Accueil par les IEN de circonscription	Lundi 29 août 2022 / Mardi 30 août 2022 - En circonscription
stagiaires à la rentrée	et leurs équipes	(Se référer à l'invitation transmise par les circonscriptions)
2022		

ÉTUDIANT-E-S CONCERNÉ-E-S		Fonctionnaires stagiaires en Seine-Saint-Denis (93) / site Inspé de Livry-Gargan 45 avenue Jean Zay, 93190 Livry-Gargan (entrée du parking étudiants par le 217 chemin des postes à Livry-Gargan)
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps partagé (DIU FS 50%)	Accueil administratif et pédagogique*	<u>En visioconférence</u> <u>Mardi 6 septembre 2022</u> <u>18h30 - 20h</u>
	Début des enseignements	Site Inspé de Livry-Gargan Mercredi 14 septembre 2022 - accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) horaires à préciser Lundi 19 septembre 2022 (FS en vague A) horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente Jeudi 22 septembre 2022 (FS en vague B) horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein	Accueil administratif et pédagogique*	à déterminer
	Début des enseignements	à déterminer
EFS en Master 2 (M2) lauréats des sessions 2021 et antérieures ayant un M2 à valider	Accueil administratif et pédagogique*	Site Inspé de Livry-Gargan Mercredi 7 septembre 2022 14h-16h
	Début des enseignements (hors UE initiation et formation à la recherche - IFR)	Site Inspé de Livry-Gargan Mercredi 14 septembre 2022 - accompagnement à la prise de fonctions horaires à préciser Lundi 19 septembre 2022 (FS en vague A) horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente Jeudi 22 septembre 2022 (FS en vague B) horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente
	Début des enseignements des unités d'initiation et de Formation à la Recherche (IFR)	Site conditionné par l'inscription à l'IFR Mercredi 14 septembre 2022 après-midi

^{*} La présence des étudiant-e-s aux accueils administratifs et pédagogiques est obligatoire

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN et restera en vigueur jusqu'au 16 septembre inclus Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du lundi 19 septembre

Les enseignements ont lieu entre 8h30 et 17h15.